

Coteau - Malassis

Année 2016, n°3 14 octobre 2016

La réunion du Conseil de quartier s'est déroulée en présence de :

- M. Beyssi et Mme Agier, adjoints au Maire et référents du Conseil de quartier.
- M. Aichoune, responsable de secteur Circulation Stationnement,
- M. Janodet pour le service Vie de quartier

25 habitants ont participé à cette rencontre.

Sommaire:

I.Circulation et stationnement dans le quartier

II. Questions diverses

I CIRCULATION ET STATIONNEMENT

- M. Beyssi et Mme Agier rappellent en introduction que cette réunion fait suite aux différentes remarques concernant cette thématique qui rejaillit régulièrement en conseil de quartier. Si tout ne pourra pas être réglé à l'issue de cette rencontre, il est important qu'un échange régulier ait lieu avec les services municipaux afin d'échanger sur les ressentis des usagers.
- M. Aichoune, responsable de secteur Circulation Stationnement, revient sur l'historique de l'évolution des aménagements de voirie, en rappelant l'objectif prioritaire qui est celui de la sécurité routière.

Vitry compte 104 kilomètres de voirie. En 1992 on comptait 160 accidents par an. Aujourd'hui on en dénombre une centaine par an dont la plupart sont matériels.

Les comptages organisés régulièrement montrent que 90% des routes sont normalement utilisées.

Les dépassements de vitesses apparaissent surtout la nuit où le comportement des automobilistes change.

M. Aichoune revient également sur les particularités du quartier : beaucoup de dénivelé et des rues étroites et sinueuses. Cette configuration fait qu'il y a peu d'accidents dans le secteur. Les comptages montrent que sur le quartier, 99.8% des véhicules roulent à une vitesse raisonnable.

Un des enjeux majeurs est d'essayer de dissuader le transit dans ce quartier qui doit conserver une circulation apaisée.



La rue du Moulin de Saquet en 1910.



La priorité dans les aménagements de voirie est de sécuriser les piétons. Cela peut parfois avoir un impact sur les capacités de stationnement

Le passage des camions est également une préoccupation importante. Pour limiter celui-ci différents aménagements, comme les colliers d'étranglement à l'entrée de la rue Molière, sont mis en place.

Un échange s'ensuit sur des cas particuliers dans le quartier.

Rue du Génie Cette rue est très difficile à gérer. Un des enjeu est d'éviter d'y faire basculer le trafic de la RD7. Pour des raisons budgétaires une seule partie de la rue a pour l'instant été rénovée.

Rue des Malassis

Les habitants signalent une absence de marquage au sol. Ils font également remonter le passage rapide des camions.

M. Aichoune précise que des marquages sont parfois reportés pour raisons budgétaires. Les budgets sont de plus en plus serrés et les services ont l'obligation d'opérer des arbitrages. Sur ce cas précis, cela fait sans doute trop longtemps que l'intervention est repoussée. Concernant la mise en place de ralentisseur, cela ne peut être effectué dans cette rue car la pente dépasse les 11%.

Notre Dame de Nazareth

⇒ Est-il possible de créer un dépose-minute ?

L'élargissement des trottoirs rue Jules Lagaisse a entrainé une modification des poches de stationnement. Aujourd'hui sur le parking attenant à ce lieu de culte on peut compter jusqu'à 22 voitures se garant sur un emplacement prévu pour 9 places. Les gens qui restent trop longtemps accaparent l'espace public.

Une solution entrainant la refonte complète du stationnement a été envisagée mais le coût était trop important pour un résultat faible



Un membre du conseil de quartier signale que les ralentisseur devant Tang frères sont dangereux quand il pleut.

Rue Robert Degert

Un riverain de cette rue fait remonter les problèmes liés au stationnement sauvage dans cette rue qui est limitrophe d'Ivry.

Les services travaillent en lien avec ceux d'Ivry sur ce problème. Une réflexion est en cours sur la mise à sens unique de cette rue.

Rue Camélinat

Plusieurs habitants expriment un sentiment de dangerosité pour les piétons dans cette rue.



Quelle politique pour favoriser le vélo ?

Une habitant s'interroge notamment sur les autorisation de circulation à contre-sens ou l'abaissement des trottoirs au bord des grand axes.

Il s'agit d'une thématique qui a été intégrée récemment. La règlementation évolue. En Région Parisienne il y a encore une forte pression autour de la voiture qui reste le premier mode de déplacement.

Il faut prendre en compte la largeur des rues qui n'est pas extensible. Il faut un minimum pour que les vélos puissent passer en tout sécurité.

Mme Agier rappelle la mise en place de la boucle du Centre-Ville qui permet de rallier de nombreux équipements à vélo.

Les contresens peuvent être autorisé mais en fonction des gabarits des voie comme par exemple sur Gabriel Peri. La création de zone 30 permet aussi de protéger les cyclistes.

Avec l'arrivée du tram la circulation sera plus apaisée et des couloirs réservés aux vélos pourront être crées. Suite aux travaux, le mail Roger Derry intégrera également des piste cyclables.



L'aménagement des trottoir **rue Schuman** est-il prévu ?

Oui mais pas tout de suite. Il faut attendre la fin des construction en cours.

PAGE 3 COTEAU MALASSIS

Pour conclure M. Beyssi rappelle qu'il y a toujours des difficultés quand on aménage. Chaque décision sur une rue impacte le reste du secteur. Il s'agit donc à chaque fois de prendre le problème de circulation dans sa globalité. Il faut faire attention à ne pas rentrer dans une logique de saupoudrage des aménagements qui seraient contradictoires entre eux.

Les services proposent régulièrement des solutions en fonction de l'évolution des usages. Les élus prennent les décisions en fonction des retours des habitants, de la cohérence globale et des contraintes budgétaires.

La voirie représente en effet une part important du budget municipal.



II QUESTIONS DIVERSES

 Les élus et les membres du conseil de quartier se réjouissent de l'ouverture récente d'une boulangerie dans le quartier. Un commerce de proximité comme celui-ci représente également un lieu de vie et de socialisation . Le quartier poursuit son évolution.



La boulangerie pâtisserie "l'Attrait des saveurs de Vitry" a ouvert ses portes rue du Génie.

La fête de quartier n'a pas pu se tenir cette année. Le conseil de quartier se redonne comme objectif de l'organiser l'année prochaine. Il va falloir retrouver des personnes en capacité, en lien avec les services de la ville, de suivre notamment l'organisation du vide grenier.



